



**JOYEUX  
NOËL**

**ET**

**BONNE  
ANNÉE !**

## Sommaire :

- \* Vœux de la Municipalité
- \* Poste à repourvoir
- \* Brèves
- \* Impôts
- \* Prochaine parution
- \* Prévention contre les cambriolages
- \* Distribution des sapins
- \* Forêts
- \* Vide-grenier
- \* Inauguration du collège

## Vœux de la Municipalité

Le bonheur n'est pas qu'une destination mais aussi un art de voyager.

Nous souhaitons que le chemin de votre voyage en 2013 soit facile à parcourir et sans accident, riche en péripéties et propice aux rencontres. Nous souhaitons que vous soyez heureux chaque jour de cette année. Mais nous vous souhaitons aussi un chemin sans retour en arrière et sans impasse, ouvert sur le monde et sur l'avenir.

Bonne année 2013 !

Votre Municipalité

## Poste(s) à repourvoir

Suite à la démission du titulaire au 31.12.2012, la Municipalité met au concours les postes de :

- ◆ **Responsable de l'entretien des places et fontaines**
- ◆ **Responsable de la décoration florale de Belmont-sur-Yverdon.**

Les tâches qui incombent à ces travaux sont, le balayage des places, le nettoyage des bassins des fontaines et la mise en place et l'entretien des fleurs du milieu du village et du bâtiment communal.

Ces engagements comprennent au total une centaine d'heures annuelles. Les deux postes sont indépendants l'un de l'autre et peuvent être effectués par deux personnes différentes,

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer, par écrit, à la Municipalité.

## Brèves

- **Recensement des chiens.** Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus d'informer toutes nouvelles arrivées ou départs de chiens pour l'année 2012 d'ici au 31 janvier 2013.
- **Conseil général :** prochain conseil : lundi 10 décembre 2012 à 20h15 au battoir
- **Fusion :** lors de sa séance du 13 novembre, les 6 Municipalités ont nommé les membres du COPIL qui sera composé de :
  - Belmont : Patric Martin, Syndic, Eric Scheibler, Municipal
  - Chavornay : Christian Kunze, Syndic, Didier Lombardet, municipal
  - Corcelles : Jacques Piot, Syndic, Eric Gorgerat, municipal
  - Ependes : Sylvain Homberger, Syndic, David Burckhardt, municipal
  - Essert-Pittet : Dominique Vidmer, Syndic, Etienne Miéville, municipal
  - Suchy : Cédric Pittet, Syndic, Philippe Magnenat, municipal
 M. Dominique Vidmer assurera la présidence du COPIL et le secrétariat sera tenu par M. Roger Oppliger, secrétaire municipal à Corcelles-sur-Chavornay.  
 La commune de Chavornay est désignée en qualité de commune boursière.

## VaudTax

Depuis cette année, VaudTax comprend une nouvelle fonctionnalité : **l'envoi de la déclaration d'impôt par internet !**

Pour cela, il vous suffit de remplir, comme à l'accoutumée, votre déclaration avec ce logiciel, [www.vaudtax.ch](http://www.vaudtax.ch), jusqu'à l'écran comportant le bouton « ENVOYER ».



**Nouveauté également :** vous n'avez plus à joindre vos pièces justificatives (certificats de salaires, etc...). Ne les envoyez pas, mais conservez les à votre domicile, elles pourraient vous être demandées par l'administration fiscale en cas de contrôle ponctuel.

**Exceptions :** les contribuables exerçant une activité indépendante et ceux qui détiennent des dossiers titres bancaires doivent, comme par le passé, adresser leurs comptes et bilan et/ou leurs relevés fiscaux. Vous pouvez envoyer votre déclaration par internet et vos pièces par la poste. Pour ce faire, vous placerez vos pièces dans la fourre format A3 intitulée « Déclaration d'impôts » qui les identifie (code à barres) et enverrez le tout par courrier postal. Il n'est pas nécessaire de joindre la déclaration d'impôt à l'envoi postal si elle a déjà été adressée par voie électronique.

En cas de question le Centre d'appels téléphoniques (CAT) peut y répondre au 021 316 00 00 ou par e-mail [info.aci@vd.ch](mailto:info.aci@vd.ch).

Sous le nom de VaudF@ctures/Tax les contribuables vaudois peuvent, dès aujourd'hui, s'inscrire pour recevoir leurs factures et payer leurs impôts par e-banking via Postfinance ou leur banque.

L'Administration cantonale des impôts (ACI) propose dès aujourd'hui au contribuable personne physique le paiement de ses factures fiscales par e-banking, via une banque ou la poste, avec lesquels un partenariat a été conclu.

Les contribuables peuvent se renseigner sur le site [www.e-facture.ch](http://www.e-facture.ch) ainsi que sur le site de l'Etat [www.vd.ch/impots](http://www.vd.ch/impots)

Vous pouvez nous faire part de vos propositions pour faire paraître une information dans le prochain bulletin communal du mois de mars. Merci de les transmettre au greffe municipal (par mail de préférence) au plus tard le 10 février 2013.

## Greffe Municipal

Horaires d'ouverture : lundi de 19h à 19h45

mercredi de 9h00 à 11h00

☎ 024 435 25 05 - 📠 024 435 25 07

E-mail : [greffe@belmont-sur-yverdon.ch](mailto:greffe@belmont-sur-yverdon.ch)

[www.belmont-sur-yverdon.ch](http://www.belmont-sur-yverdon.ch)

## Vols

La Police cantonale déplore une recrudescence importante des vols dans les voitures et des vols à la tire.

Depuis le début de l'année, les vols dans les véhicules ont augmenté de manière spectaculaire avec le dépôt de 500 plaintes par mois pour le premier semestre de l'année contre 300 en moyenne l'an dernier. Nous atteignons dès lors le niveau alarmant de 16 vols par jour (+ 71 %). Si les zones urbaines et l'arc lémanique sont particulièrement touchés par ces délits, le reste du canton n'est pas épargné.

Les vols à la tire sont en nette augmentation également (+ 57 %).

**Ne laissez pas vos valeurs sans surveillance !  
Don't leave your personal belongings unattended !**



**Videz et verrouillez votre véhicule !  
Ensure that your vehicle is empty and locked !**



**Soyez attentifs, ne vous laissez pas distraire !  
Be alert, don't get distracted by strangers !**

**votre police**  
urgences 117

## Distribution des sapins de Noël

Nous vous rappelons que la distribution des sapins que vous avez commandés aura lieu mardi  
**18 décembre à 18h00**

**Place de l'Amitié - Belmont-sur-Yverdon**

Comme de coutume, un vin chaud vous sera offert, l'occasion pour chacun de passer un agréable moment. Les personnes qui n'ont pas commandé de sapin sont également les bienvenues !

Comme les années précédentes, la Municipalité a adressé une invitation personnelle au **Père Noël**. Nous osons espérer qu'il se joindra à nous pour ce moment de convivialité.



## FORETS

A la demande de l'inspecteur des forêts du 8<sup>ème</sup> arrondissement, la Municipalité s'est rendue au Villaret afin de constater des dépôts de matériaux (remorques etc..) et déchets divers en forêt.

Ayant été, en partie, déposés sur le territoire communal, la Municipalité se voit donc contrainte de procéder à la remise en état ainsi qu'au nettoyage et à l'évacuation de divers matériaux, tels que paille, déchets divers, caillasse et autres en forêt et dans ses abords. Ces travaux seront effectués d'ici la fin de l'année.

**La Municipalité rappelle que, selon l'article 18 de la Loi forestière vaudoise, tout dépôt étranger à la forêt est interdit en dehors des places de dépôts officielles.**

Les déchets verts, tels que branchages, feuilles, paille, plantes, gazon etc... doivent être déposés sur l'emplacement prévu à la déchetterie tout comme les inertes telles que porcelaine, miroir, faïence et briques par exemple.

Les matériaux pierreux sont utilisés à la création de pistes forestières. Dans ce cas, vous voudrez bien appeler M. Patric Martin, Syndic, ou Mme Sylvia Lang, municipale, afin qu'ils vous indiquent le lieu de dépôt autorisé.

## VIDE-GRENIER

Samedi 20 avril 2013, grand vide-grenier au battoir de Belmont-sur-Yverdon.

Toute information utile peut être obtenue auprès de Mme Madeleine Ray, au 024 435 16 82.





## Inauguration du Collège de Chalamont

Le 11 octobre 2012, le nouveau collège de Chalamont a été officiellement inauguré.

Après quelques discours entrecoupés par trois chants interprétés par les 90 écoliers réunis devant le bâtiment, Emilien, Sofia et Louna (les plus jeunes élèves de Suchy, Ependes et Belmont) ont aidé Monsieur Christophe Pahud (Président du Conseil intercommunal de l'A3C) au coupé du ruban.

S'en est suivi un magnifique lâché de ballons multicolores avant l'apéritif, la visite du collège et un délicieux repas préparé par Francis Bavaud.

L'après-midi, chacune des 5 classes a pu participer à la plantation d'un arbre fruitier puis, le collège a ouvert ses portes au public !

Un grand MERCI à tous pour votre participation à cette magnifique journée !



Photos : Gilles Devals





